


COMITE DE PILOTAGE
40^{ème} Réunion ordinaire du Comité de pilotage tenue le jeudi 24 novembre 2022
Compte-rendu

Le Comité de pilotage de l'ITIE-Togo a tenu sa quarantième réunion ordinaire le jeudi 24 novembre 2022, au Centre d'Accueil Marie Marthe sis à Hédzranawoé, dans l'enceinte de l'OCDI Caritas Togo. Monsieur DEDJI Affo Tchitchi, représentant du Secrétariat permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers au Comité de pilotage, a été désigné pour présider cette réunion. Dix-sept (17) membres du Comité de pilotage en plus d'une personne ressource du Ministère de l'Economie et des Finances étaient présents à cette réunion, ainsi que le Coordonnateur national de l'ITIE-Togo et ses collaborateurs.

Démarrée à 10 heures 40 minutes, la réunion a été ouverte avec le mot introductif de la Présidente du Comité de pilotage délivré par le Coordonnateur national. Dans cette adresse, la Présidente exprime ses reconnaissances aux membres du Comité de pilotage pour leurs contributions à la mise en œuvre de l'ITIE et félicite les membres des commissions du Comité de pilotage pour les sacrifices et les efforts qu'ils fournissent pour la réussite de leurs missions. Elle a exprimé sa volonté d'œuvrer pour l'élaboration des dispositions qui favorisent une exécution plus aisée de la mise en œuvre de l'ITIE au Togo.

Le mot de la Présidente a été suivi de la présentation de l'ordre du jour de la réunion modifié et adopté comme suit :

1. Examen et adoption du compte-rendu de la 39^{ème} réunion ordinaire du Comité de pilotage
2. Examen et adoption de la programmation budgétisée des activités de 2023 et 2024
3. Présentation des rapports d'activités des commissions du Comité de pilotage
4. Présentation des termes de référence pour l'élaboration des rapports ITIE 2020 et 2021
5. Présentation des termes de référence des activités de l'ITIE-Togo financées par la Banque Africaine de Développement
6. Divers

Développement des points de l'ordre du jour
1. Examen et adoption du compte-rendu de la 39^{ème} réunion ordinaire du Comité de pilotage

Le compte-rendu de la 39^{ème} réunion ordinaire du Comité de pilotage, tenue le jeudi 16 juin 2022 a été examiné page par page et adopté sous réserve des amendements faits par les membres.

2. Examen et adoption de la programmation budgétisée des activités de 2023 et 2024

Les activités prévues pour les années 2023 et 2024 ont été programmées et budgétisées sur la base du plan d'actions 2021-2025 adopté et la feuille de route gouvernementale, Togo 2025. L'objectif global de ces activités est d'assurer l'intégration des principes de l'ITIE dans les réglementations extractive et fiscale ce qui servira à évaluer l'importance économique du secteur extractif et les avantages qui en découlent pour les communautés locales.

La réalisation de ces activités a pour objectifs spécifiques de renforcer la réglementation du secteur extractif (Hydrocarbures, mines et eau), de promouvoir une compatibilité idoine entre les prescriptions de la réglementation et les prestations des industries, d'assurer le développement des industries extractives, de

contribuer au développement économique du Togo surtout dans les communautés locales, de contribuer à la réduction de la pauvreté et de créer un cadre de vie confortable aux populations. Les résultats attendus de la réalisation de ces activités seront visibles au niveau de la mise en œuvre de l'ITIE, au niveau du développement économique et social du Togo en général et plus précisément dans les localités minières.

Cette programmation fait ressortir les activités essentielles et les budgets afférents. Certaines activités sont déjà positionnées sur le financement de la BAD. Les autres activités seront prises en charge par l'Etat et sont réparties sur la base des 90 millions que l'Etat met à la disposition de l'ITIE chaque année. Le plan de travail 2023 fait ressortir les activités prioritaires pour 2023 selon les fonds disponibles et celui de 2024 est rédigé à titre indicatif et sera ajusté conformément aux fonds qui seront mis à disposition par l'Etat ou d'éventuels bailleurs de fonds.

La présentation du document explicatif de cette programmation a fait l'objet d'observations et d'amélioration. Les membres ont proposé de s'assurer que les activités programmées soient réalistes afin d'éviter des reports. Il faudra également s'assurer de la bonne formulation des résultats attendus pour faciliter leur évaluation, que le budget de 2023 prenne en compte les activités importantes qui seront examinées lors de la validation et que les activités de l'année 2022 sont réalisées, au cas contraire il faudra les reprogrammer pour les années 2023 ou 2024.

Etant donné que le Togo sera bientôt évalué, les membres se sont convenus que les activités budgétisées soient soumises à la commission des finances pour amélioration et meilleure formulation. Ils ont recommandé au Secrétariat technique d'élaborer un document explicatif qui fasse ressortir les activités non programmées par manque de financement mais essentielles pour la validation du Togo prévue le 1^{er} janvier 2024 et les présenter à la Présidente du Comité de pilotage en vue des plaidoyers à faire pour trouver les ressources.

Pour les années à venir, ils ont également recommandé au Secrétariat technique de soumettre à temps les activités de l'ITIE en vue de leur intégration dans le budget de l'Etat et motiver la nécessité d'éventuelles augmentations de ressources allouées à l'ITIE.

Les budgets ont été adoptés sous réserve que le Secrétariat technique intègre les observations et les soumette aux membres pour appréciation.

3. Présentation des rapports d'activités des commissions du Comité de pilotage

- **Commission de mise en œuvre**

Elle a tenu trois (03) réunions. Il a été retenu que les membres se réunissent chaque 2^{ème} jeudi du mois à 11 heures. La commission a décidé qu'il soit mis à sa disposition les termes de référence qui mentionnent les objectifs et les résultats attendus de cette commission.

Recommandations de la commission : suspension provisoire des activités de toutes les commissions, renforcement de capacités des membres des commissions sur leur cahier de charge, établissement d'un cadre d'échange entre les différentes commissions, définition du mode de prise en charge des travaux des commissions pour motiver et inciter à un travail bien fait.

Le bureau de la commission est composé d'un président, Monsieur SOGLE Damégare, et d'un Rapporteur Madame TEDIHOU Pidénam.

- **Commission de gouvernance**

Elle a tenu une seule réunion qui a permis d'élire le bureau composé d'un président Monsieur DEDJI Affo Tchitchi, d'un 1^{er} rapporteur, Monsieur PITASSA Moïse et d'un 2^{ème} rapporteur Monsieur KOKA Bassolawoè. Au cours de cette rencontre, les missions de la commission ont été passées en revue. Compte tenu de l'agenda assez chargé des membres, la commission n'a pas pu tenir d'autres réunions. Elle souhaite une mise en place d'une disposition de motivation à participer aux réunions.

- **Commission de validation**

Elle s'est réunie six (06) fois avec la présence effective de tous les membres. Lors de ces réunions, les formulaires qui serviront à la validation ont été passés en revue pour comprendre le travail demandé et les bases sur lesquelles le Togo sera bientôt évalué.

La commission propose que ces différents formulaires soient expliqués aux autres commissions du Comité de pilotage pour que chacun comprenne ce qui est attendu du Togo et les dispositions à prendre.

Le bureau de cette commission est composé d'un président, Monsieur KOUGBLENOU Kossi Pius et d'un rapporteur Monsieur CHAKBERA.

- **Commission de suivi et sensibilisation**

Elle a tenu trois (03) réunions et il a été retenu que les réunions se tiennent tous les 2^{èmes} jeudis du mois à 10 heures. Il a été convenu que la commission fasse le suivi des activités de mise en œuvre de l'ITIE, celles du Comité de pilotage et celles des commissions. La commission a passé en revue la Norme ITIE en attendant une séance de renforcement de capacités pour une meilleure compréhension de cette norme. La commission a décidé de suspendre ses activités le temps qu'on trouve des moyens de prise en charge des membres.

Le bureau est composé de la présidente Madame TEDIHOU Pidénam et de Monsieur KALANI Yadé le Rapporteur.

- **Commission des finances et règlements rapides**

Cette commission s'est réunie une seule fois et il a été retenu la tenue d'une réunion par mois et chaque fois en cas de besoin. Elle demande que le Secrétariat technique lui définisse ses attributions et les résultats attendus de la commission ainsi que les points sur lesquels cette commission doit intervenir.

Le bureau de la commission est composé comme suit : Monsieur PIGNAN GNANSA Palakassi, président, la place de Vice-président laissée aux industries extractives, le 1^{er} rapporteur est Monsieur AMEGADZE Kokou Elorm et le 2^{ème} rapporteur est Monsieur KALANI Yadé.

Prenez la parole à la suite de ces différents comptes rendus, le Coordonnateur national a expliqué que pour la prise en charge des travaux des commissions, une ligne est prévue dans le projet de budget 2023 et celui de 2024, mais une rencontre sera organisée pour que toutes les commissions puissent décider de la meilleure formule à retenir. Les autres doléances des commissions seront examinées ultérieurement.

4. Présentation des termes de référence pour l'élaboration des rapports ITIE 2020 et 2021

C'est dans le cadre de l'élaboration des rapports ITIE assouplis décidé par le Secrétariat international que le Comité de pilotage a opté pour l'élaboration des rapports ITIE 2020 et 2021 par une commission technique et un conciliateur. L'étude de cadrage du rapport ITIE 2019 sera reconduite. Avant la signature du contrat, la commission technique aura une réunion avec le conciliateur retenu pour définir le rôle de chaque partie. La commission technique sera composée des présidents des commissions du Comité de pilotage, des chefs cellules du Secrétariat technique et du Coordonnateur national.

Ces deux rapports seront élaborés sur financement des transferts de l'Etat alloués à l'ITIE : 10 millions à raison de quatre (04) millions pour la commission technique, cinq (05) millions pour le conciliateur et un (01) million pour les frais remboursables.

Cet exercice permettra au Comité de pilotage de s'approprier des principes de l'ITIE et la technique d'élaboration des rapports ITIE.

Les membres ont déploré le fait que les termes de référence ne leur aient pas été soumis avant le recrutement du consultant pour leur permettre de faire des observations et des propositions. Ils ont recommandé que la procédure soit respectée à l'avenir. En outre, les membres ont également recommandé la réduction des tâches à confier au conciliateur, au vu de l'enveloppe financière, pour qu'il puisse fournir un travail de qualité.

De plus, ils ont suggéré l'élaboration de rapport ITIE annuellement et non deux années combinées.

A l'issue des discussions, les termes de référence ont été adoptés.

5. Présentation des termes de référence des activités de l'ITIE-Togo financées par la Banque Africaine de Développement (BAD)

Les termes de référence des activités, à l'exception de ceux relatifs à l'acquisition du logiciel de traitement des données, ont été envoyés au projet d'appui et au développement du secteur privé de la BAD. Mais les décaissements ne sont pas encore faits.

Les observations des membres sont attendues sur les termes de référence pour l'acquisition du logiciel de traitement des données avant son envoi à la BAD.

6. Divers

Dans les divers, des félicitations ont été adressées à Monsieur KOUGBLENOU, Directeur exécutif de l'ONG ACOMB pour le prix Datathon que le Secrétariat international lui a décerné.

Les membres ont été également informés de la signature du contrat relatif au projet Anticorruption financé par l'USAID. Le consultant retenu est un Togolais et les travaux vont démarrer incessamment. Le projet sera lancé à Kara dans les jours à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion a été clôturée à 15 heures 30 minutes par les mots de remerciements du président de séance qui a salué l'engagement de chacun à apporter des améliorations à la mise en œuvre de l'ITIE au Togo. Il a souligné que les mots de la présidente du Comité de pilotage démontrent que les travaux du Comité de pilotage sont considérés aux plus hauts niveaux.

Une photo de famille a été prise à la fin des travaux.

Adopté à Lomé, le

19 MAI 2023

Pour le Comité de pilotage

40^{ème} réunion ordinaire (Séance ordinaire du 24 novembre 2022)

Le Coordonnateur national



Didier Kokou AGBEMADON

Le Président de séance



Ojo Tchitchi DEDJI